



Nous avons, aujourd'hui, le plaisir de déposer notre **deuxième** bilan carbone pour les productions télévisuelles produites au cours de l'exercice 2023-2024. Ce bilan vise un total de 46 productions internes et indépendantes, contre 32 pour le [bilan carbone publié pour l'exercice précédent](#). Alors que notre premier bilan établissait une base de référence pour l'industrie télévisuelle franco-canadienne, ce deuxième bilan, composé de **43% plus** de productions qu'en 2022-2023, offre maintenant un **portrait plus complet** des émissions carbonées liées à la production télévisuelle franco-canadienne.

Selon les empreintes carbone obtenues en utilisant la [calculatrice albert](#), nos productions 2023-2024 ont émis **en moyenne 2,6 tonnes de éqCO₂/h**, comparativement à 1 tonne l'année dernière. Cette augmentation est principalement attribuable au plus grand nombre de fictions (le genre émettant le plus de carbone) faisant partie du calcul. En effet, cette année, les **fictions ont représenté 41 %** des productions visées, comparativement à 11 % l'année dernière. Bien que l'augmentation puisse sembler importante à première vue, elle demeure inférieure à la moyenne internationale communiquée par albert dans [son rapport 2023](#) (16,6 tonnes de éqCO₂/h).

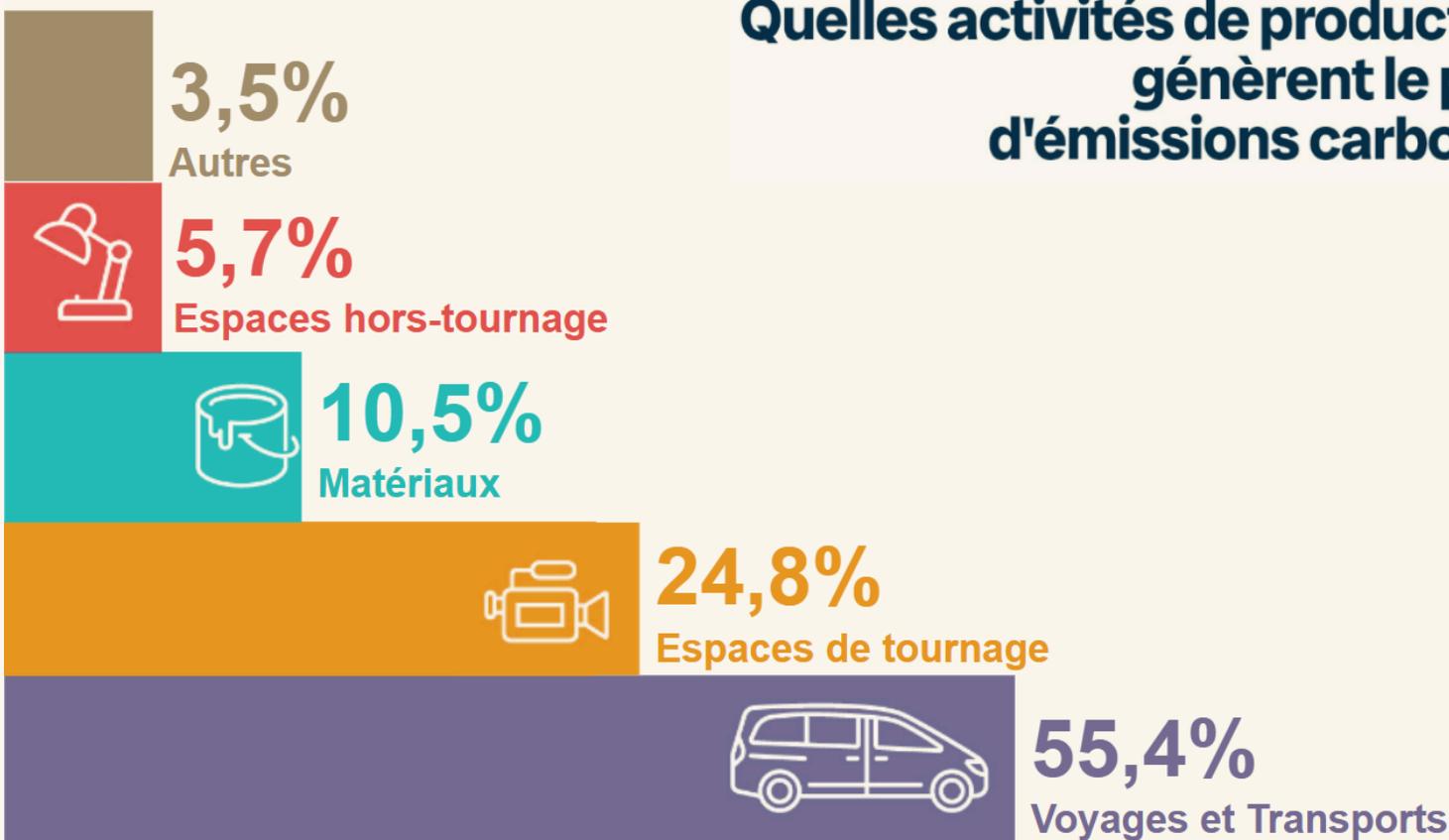
Compte tenu de ce qui précède, il devient donc difficile de comparer adéquatement les données globales d'une année à l'autre. Cela dit, il demeure toutefois possible de comparer l'évolution de l'empreinte carbone au sein d'un même genre télévisuel. Ainsi, nous constatons avec plaisir que **la moyenne de éqCO₂/h a diminué cette année pour trois des quatre genres télévisuels** visés par ce rapport, soit pour les fictions (9,02 contre 11,49 en 2022-2023), les émissions jeunesse (3,05 contre 8,64 en 2022-2023) et les émissions d'affaires publiques (1,49 contre 1,82 en 2022-2023). Pour ce qui est des activités de production, les **trois principales activités** qui génèrent le plus de carbone tous genres confondus demeurent les **voyages et transports**, les **matériaux** et **l'énergie** (espaces de tournage et hors-tournage).



Pour terminer, il va de soi que chaque production est unique et qu'on ne peut comparer le bilan carbone d'une production à celui d'une autre. Il importe aussi de préciser que la raison d'être du calculateur albert n'est pas tant de fournir un calcul complètement exact de l'impact carbone, mais bien de conscientiser les équipes de production à mettre en œuvre des pratiques plus écoresponsables. Cela dit, il demeure intéressant de pouvoir utiliser les constats de ce rapport pour identifier des pistes de solutions concrètes et mieux outiller les divers acteurs de l'industrie afin de réduire leur impact environnemental.



Quelles activités de production génèrent le plus d'émissions carbone?



Quels genres télévisuels génèrent le plus d'émissions carbone?

Moyenne de $\text{éqCO}_2/\text{heure}$





Bilan carbone détaillé par genre télévisuel

Affaires publiques

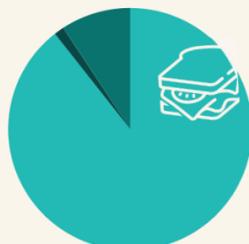
Comment se déclinent les trois principales sources de carbone ?

Voyages et transports 71,7%



57,1% Route
40,2% Avion
1,8% Excédent de bagage
0,8% Bateau

Matériaux 6,3%



89,4% Aliments
9,2% Textile
1,3% Papier

Espaces de tournage et hors-tournage 21,3%

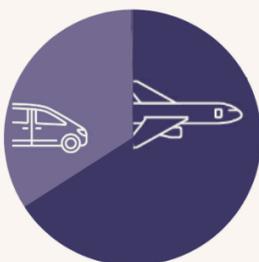


100% Espaces hors-tournage

Variétés et magazines culturels

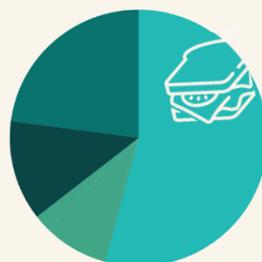
Comment se déclinent les trois principales sources de carbone ?

Voyages et transports 26%



65,9% Avion
33,9% Route
0,1% Ferroviaire

Matériaux 5,9%



54,2% Aliments
22,9% Textile
12,6% Bois
10,3% Autre

Espaces de tournage et hors-tournage 65,9%



81,4% Espaces de tournage
19,1% Espaces hors-tournage



Fictions

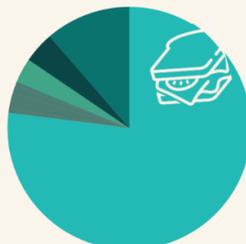
Comment se déclinent les trois principales sources de carbone ?

Voyages et transports 57,8%



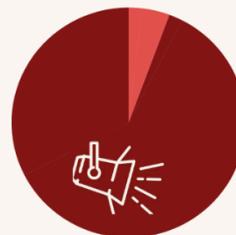
96,8% Route
2,9% Avion
0,2% Excédent de bagage

Matériaux 11,3%



77% Aliments
11,3% Textile
4,1% Bois
3,3% Plastique
4,3% Autre

Espaces de tournage et hors-tournage 26,9%

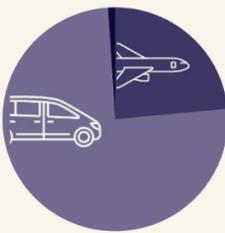


93,4% Espaces de tournage
6,6% Espaces hors-tournage

Jeunesse

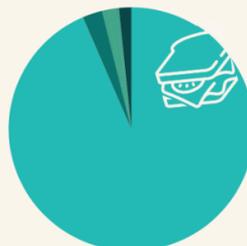
Comment se déclinent les trois principales sources de carbone ?

Voyages et transports 59,8%



75,5% Route
23,5% Avion
1% Ferroviaire

Matériaux 14,4%



93,5% Aliments
2,6% Métal
1,6% Textile
2,3% Autre

Espaces de tournage et hors-tournage 22,7%



35,5% Espaces de tournage
64,5% Espaces hors-tournage

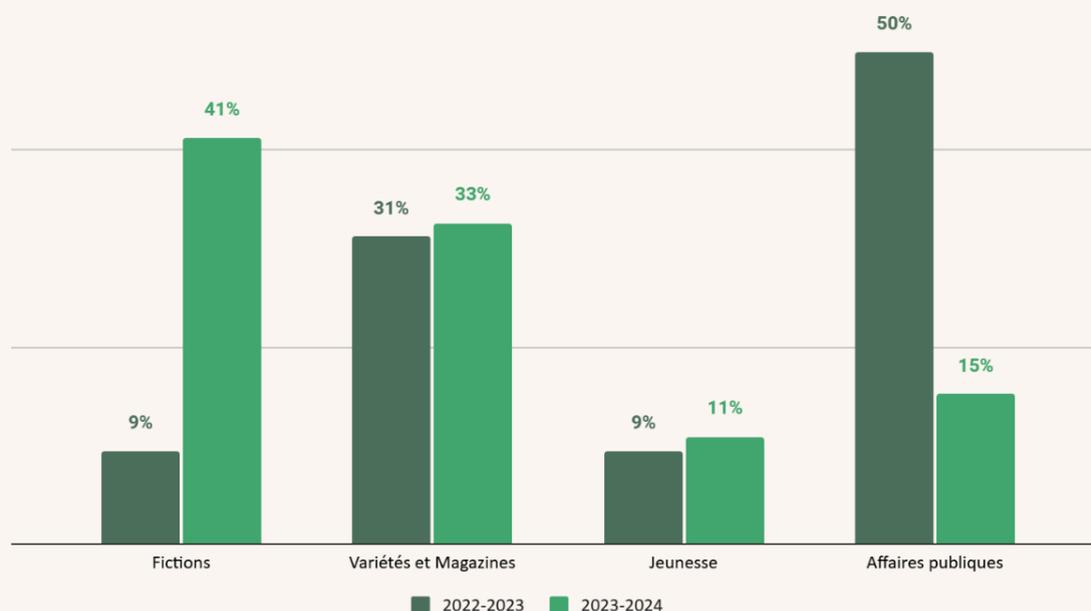


Conclusions et recommandations

Tel que mentionné en introduction, le genre des productions visées par le bilan carbone (et plus précisément la proportion de fictions) a un impact direct sur le nombre moyen de tonnes d'équivalent CO₂ par heure de production. L'évolution du bilan carbone d'une année à l'autre devra donc être analysée au sein d'un même genre et non sur l'ensemble des productions utilisant l'outil albert.

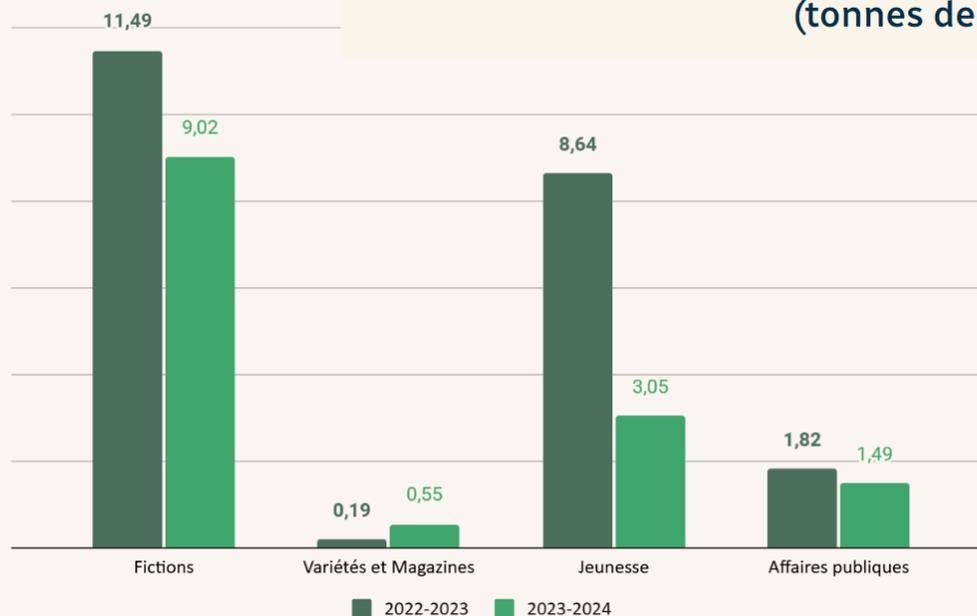
Ainsi, nous constatons avec enthousiasme que la moyenne de eqCO_2/h est en baisse pour les genres fictions, jeunesse et affaires publiques en comparaison avec l'exercice précédent. Bien que nous restions prudents sur les conclusions à tirer de cette amélioration, nous envisageons ces résultats avec optimisme et voyons dans ceux-ci - ainsi que dans l'augmentation du nombre de nos productions ayant obtenu la certification [On tourne vert](#) - une volonté de l'industrie de transitionner vers des productions plus durables. Nous sommes toutefois conscients qu'il reste encore beaucoup à faire et Radio-Canada s'engage à continuer à agir en tant que leader pour poursuivre la sensibilisation des équipes de production et les accompagner dans la recherche de façons de faire plus écoresponsables et dans l'élaboration de plans d'actions "verts".

Genre des productions visées par le bilan carbone





Émissions carbone par genre télévisuel (tonnes de eqCO_2/h)



Voyages et transports (55,4% des émissions totales)

Encore cette année, les voyages et transports sont les plus grands émetteurs de carbone. Dans cette catégorie, le transport aérien a compté pour 11,3% des émissions de carbone alors que le transport routier a compté pour 88,2% des émissions. De façon globale, on note toutefois une baisse de 6,6% des émissions de carbone liées aux voyages et transports par rapport à 2022-2023 en raison de la diminution des projets outre-mer.

Afin de réduire ces émissions voici quelques pistes :

- Évitez autant que possible les transports aériens.
- Si possible, priorisez les véhicules électriques, hybrides ou hybrides rechargeables.
- Réduisez les déplacements, notamment en prévoyant l'itinéraire de façon à réduire les détours et les allers-retours non nécessaires.
- Évitez la marche au ralenti des véhicules.

Espaces de tournage (24,8% des émissions totales)

Les émissions de carbone liées à la consommation énergétique dans les espaces de tournage ont connu une hausse de 18,8% par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est attribuable à l'augmentation du nombre de fictions visées par ce bilan en comparaison avec l'exercice 2022-2023. En effet, en raison de l'utilisation encore importante de génératrices au diesel lors des tournages en location, les fictions contribuent à une part importante des émissions de carbone liées à la consommation énergétique dans les espaces de tournage.



Afin de réduire ces émissions voici quelques pistes:

- Privilégiez les branchements électriques aux génératrices. Validez avec Hydro-Québec (ou autre fournisseur d'électricité) les ententes de service temporaires disponibles lorsque vous êtes longtemps sur un même site.
- Si vous devez utiliser une génératrice, privilégiez une génératrice qui fonctionne au moyen d'une source d'énergie renouvelable (telle qu'une génératrice électrique) lorsque disponible. Si une telle génératrice n'est pas disponible dans votre région, tentez de sensibiliser vos fournisseurs à la question.
- Privilégiez les éclairages de type DEL.

Matériaux (10,5% des émissions totales)

Les émissions de carbone liées aux matériaux ont connu une baisse de 3,5% par rapport à l'exercice précédent. Dans cette catégorie, les aliments représentent la plus grande part des émissions de carbone. En effet, en 2023-2024, les aliments ont représenté 77,5% des émissions carbone liées aux matériaux (contre 64,3% en 2022-2023). Les émissions dues aux textiles, bien qu'en baisse en 2023-2024, constituent pour leur part le deuxième plus important contributeur, avec une part équivalant à 11,2% des émissions carbone liées aux matériaux.

Afin de réduire ces émissions voici quelques pistes :

- Choisissez un traiteur ayant des pratiques écoresponsables.
- Offrez des options végétariennes et réduisez la consommation de viande (par exemple, les repas contenant du bœuf contribuent jusqu'à 20 fois plus aux émissions et aux préjudices causés à la biodiversité que les repas végétariens et végétaliens).
- Triez à la source les matières résiduelles et compostez.
- Adoptez la méthode des 5R (Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler, Rendre à la terre /composter)

Pour aller plus loin dans les actions à mettre en place pour réduire l'impact environnemental des productions télévisuelles, nous vous invitons à consulter les ressources disponibles sur [notre site](#). Plus la réflexion est amorcée tôt, dès l'idéation du projet, plus il est facile de mettre en œuvre des actions qui permettront de réduire l'impact environnemental de nos productions.

MÉTHODOLOGIE

Ce rapport a été créé au moyen de données fournies par les 46 productions ayant réalisé un bilan carbone albert pour l'exercice financier 2023-2024. Un bilan carbone albert est un bilan carbone réalisé avec la calculatrice albert par une équipe de production au meilleur de sa connaissance, lequel bilan est par la suite validé et approuvé par albert. Radio-Canada n'effectue aucune vérification quant à l'exactitude des informations fournies dans le cadre du rapport et celles-ci ne sont pas auditées. La [méthodologie albert \(site en anglais\)](#) fournit de l'information sur la façon dont la calculatrice de bilan carbone albert détermine les émissions associées à chacune des activités de production. Sachez également que albert a modifié, depuis décembre 2023, la façon de catégoriser les éléments lors de l'entrée des données. Ce rapport comporte des productions ayant fait leur calcul avant et après la modification. Les sept catégories initiales ont été regroupées sous trois grands thèmes (Énergie,



Matériaux & élimination et finalement Transport & hébergement). L'impact majeur dans les résultats à souligner est l'intégration de la post-production dans la catégorie Énergie pour les espaces hors-tournage.

SURÉVALUATION DES ÉMISSIONS LIÉES AU TÉLÉTRAVAIL

Les coefficients énergétiques associés au télétravail sont fondés sur un indice de référence mondial établi par albert, selon les recommandations du DEFRA. La moyenne mondiale utilisée suppose que les réseaux de distribution d'énergie sont constitués de gaz à 91 % et d'électricité à 9 %. Cette répartition énergétique penche beaucoup plus vers le gaz que celle de nombreuses provinces canadiennes, dont le Québec, où se déroulent la grande majorité des tournages visés par ce rapport.

Les émissions carbone calculées sont donc surévaluées dans les cas où les équipes de production ont indiqué être en télétravail. Comme les rapports agrégés albert ne fournissent pas de renseignements sur les lieux de télétravail, nous ne sommes pas en mesure d'ajuster les données de façon rétroactive.